



Bellevue, le 4 novembre 2020

Réf. ami 01.100

Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la 4<sup>ème</sup> séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 10 novembre 2020, 20h30,  
salle du Conseil municipal (François Borgel-Court),  
bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.**

L'ordre du jour de cette séance ordinaire est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 27 octobre 2020,
2. Communications du bureau du Conseil municipal,
3. Communications du Conseil administratif,
4. Rapport des commissions,
5. Information relative au projet de budget 2021,
6. Délibération fixant le montant minimum de la taxe professionnelle communale 2021,
7. Délibération relative à l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2021, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter,
8. Délibération relative à l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de F 218'100.- (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle 2021 au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises,
9. Délibération relative à l'approbation de crédits budgétaires supplémentaires 2020 pour des amortissements complémentaires,
10. Nomination de cinq membres au moins pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en application de l'art. 8, al.2, lettre b des Statuts de la FLB jusqu'en 2025,
11. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
  - a. Projet de Motion « Rendons Gitana aux Bellevistes »,
  - b. Projet de Motion « Plantons plus d'arbres et d'arbustes à Bellevue »,
  - c. Projet de Motion « Facilitons la mobilité douce entre nos 3 pôles communaux ».
12. Proposition du Conseil administratif,
13. Divers,
14. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique ANKLIN  
Président

\* les personnes dites à risque sont priées de ne pas assister à la séance. Le nombre de personnes autorisées à assister à la séance est limité à **5** à cause de l'épidémie de coronavirus. Chacun devra se conformer aux directives indiquées à l'entrée de la salle.